

Aménagement à Sainte-Livrade-sur-Lot d'une baignade flottante sur le Lot et de panneaux pédagogiques



RAPPORT DE PRESENTATION au Groupe d'Action Locale

Programme LEADER « Vallée du Lot 47 »

Maître d'ouvrage : Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot – M. le Maire, Pierre-Jean PUDAL

Adresse : Mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot

Tél fixe : 05 53 49 69 00

Contact : Aurore GUERINEAU – Directrice Générale des Services

Mail : DGS@ville-ste-livrade47.fr

Objectif opérationnel de la stratégie Leader “Vallée du Lot 47”

3.1 : Améliorer la valorisation du Lot, des cours d'eau et des plans d'eau

1- PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE :



Les voies d'eau ont progressivement vu décroître leur fonction traditionnelle d'acheminement des marchandises ou des hommes d'une ville à une autre, d'un pays à un autre. Suite à des bouleversements économiques, ces cours d'eau ont cédé la place à d'autres usages, voire malheureusement à des zones de « non usage ».

Ces espaces délaissés et parfois peu accessibles font depuis une vingtaine d'années l'objet de questionnements quant à leur reconversion, leur mise en valeur et leur dynamisation.

Si les grandes cités fluviales mettent en place des projets ambitieux de « reconquête » de leurs bords d'eau, l'engouement pour les rivages se manifeste tout autant dans des communes plus modestes, comme Sainte-Livrade-sur-Lot, (devenue quartier prioritaire depuis 2014). Celles-ci ont vu disparaître des activités et des pratiques liées à l'eau et elles cherchent aujourd'hui à travers l'aménagement des berges et de leurs rivières un moyen de développement local et même intercommunal afin de favoriser le bien vivre ensemble, l'accueil et le développement touristique mais aussi de donner une nouvelle dynamique au territoire tout en répondant à une attente de plus en plus prégnante de la population ainsi que celle des pêcheurs.

La commune de Sainte-Livrade-sur-Lot, composante de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois est idéalement située, au cœur du Lot-et-Garonne, dans la vallée du Lot.

La Ville est desservie par de nombreuses voies de communication. Un dense réseau de voies départementales et communales lui permet de rallier les communes limitrophes et de se connecter sur des axes de liaison plus importants entre Villeneuve sur Lot et Aiguillon et Agen et Bergerac.

De plus, Sainte-Livrade a bénéficié jusque dans les années 80 d'entreprises florissantes dans les domaines de la construction, de l'agro alimentaire et de l'agriculture. A son apogée, la ville était devenue un lieu de référence pour la main d'œuvre qui recherchait du travail à son arrivée dans le Lot et Garonne et a permis à de nombreux livradais et habitants des villages aux alentours de bénéficier d'emplois dans leur secteur géographique.

Pour autant et ce depuis quelques décennies, Sainte Livrade ne bénéficie plus de sa position stratégique, tant géographique qu'économique. Elle a été frappée en plein cœur par le déclin des entreprises de construction dans les années 70 et par la concurrence extérieure et/ou étrangère des entreprises agro alimentaire et agricole.

Une grande partie de la population livradaise et des environs s'est retrouvée au chômage et le « mal vivre » s'est installé dans la ville entraînant son déclin et son appauvrissement. Le constat est tel que de nombreuses familles ne peuvent souvent plus offrir à leurs enfants des loisirs ou des temps de vie agréables et ludiques.

La ville pourtant possède des atouts sans commune mesure, parfois non exploités, et notamment le site de Saint-Martin qui se trouve à moins de 500 m du centre-ville et qui surplombe le Lot.



Le site de Saint Martin

Ce site dominant le passage du Lot, a toujours attiré l'attention des populations locales : des fragments de bâtiments et de vies de différentes époques (du Moyen Age à nos jours) nous ont permis de constater que ce site a toujours été lieu de rencontre, de prières ou d'habitation. Au XIXe une guinguette est construite et devient un lieu de fête pour les Livradais.

Il est partie intégrante de la ville mais depuis quelques décennies, n'a plus été mis en valeur, a été entretenu mais laissé à l'abandon par les différentes municipalités et par sa population locale. Or celle-ci, qui est un mélange de communautés provenant de divers horizons et avec des histoires de vie très différentes, doit se réappropriier sa ville afin de réapprendre à mieux vivre ensemble.

C'est le souhait de la municipalité actuelle qui a vu dans le projet de la rénovation du site de Saint Martin, un moyen de rendre un quartier de la ville à ses habitants en leur proposant une aire de loisirs, de rencontre, de convivialité et de détente. De plus, ce site est directement desservi par la véloroute de la vallée du Lot, entraînant un passage important de cyclotouristes, en période estivale notamment.

Ce projet de rénovation concerne non seulement la construction d'une piscine sur le Lot pour les loisirs mais aussi la réhabilitation paysagère du site de Saint Martin, l'appropriation pédagogique de son histoire par les habitants, et toutes les voiries et parkings nécessaires pour un lieu mis à disposition de tous.



Le site d'implantation de la piscine flottante

Cette réflexion a été menée en lien avec le SMAVLOT, notamment sur la partie liée aux berges. De la même manière de nombreuses études ont été menées dans le cadre de la Politique des quartiers bourgs prioritaires, ainsi que dans le cadre de réunion publique, de réunions du conseil citoyen, instance validée et conduite par l'Etat.

La piscine sera, bien évidemment, ouverte à la population livradaise mais aussi aux personnes des villages environnants et aux touristes. Ce sera un lieu gratuit qui permettra à tous de se réapproprier le Lot et d'en faire un lieu de vie, touristique et attractif dans le cadre d'une revitalisation du centre-bourg.

2- NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET :

L'esplanade Saint-Martin est située à proximité du centre-bourg (5 minutes à pied), dans le périmètre du quartier prioritaire, elle surplombe la rivière « le Lot ». Il s'agit d'un lieu arboré, agréable et riche de son histoire. Le Lot, dont les berges bordent l'esplanade, représente un atout majeur pour le territoire et doit devenir une entité fédératrice pour plusieurs générations.

La municipalité a souhaité installer une baignade flottante sur le Lot, procédé innovant sur le territoire. Cela permet de répondre aux attentes de la population, notamment celles de la jeunesse, à savoir de créer du lien, de réinvestir les berges du Lot et de refaire vivre un endroit qui était en sommeil depuis de trop nombreuses années. Les chantiers jeunes ainsi que la création d'un conseil de jeunes doivent permettre de faire vivre ce site qui répond aujourd'hui à une de leurs attentes en matière de politique jeunesse.

L'installation d'une baignade flottante sur le Lot et de panneaux pédagogiques permettent avant tout de développer une activité ludique à destination de tous, d'embellir l'esplanade Saint-Martin tout en étant le témoin d'une histoire locale riche et contextuelle.

Objectifs sociaux :

- De répondre en premier lieu aux attentes des livradais et habitants des communes situées aux alentours qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, d'avoir accès à une piscine. Cette piscine, gratuite, surveillée, aménagée, est un lieu de détente, de plaisir,
- De créer un pôle ludique et sportif avec la base d'aviron située à proximité et les activités développées par ces derniers. (location de pédalo, canoë...),
- De développer les liens intergénérationnels (enfants, adolescents, familles, personnes âgées avec la maison de retraite..),
- De favoriser l'appropriation de ce lieu par l'ensemble des habitants pour faire aussi évoluer les habitudes et les réflexes communautaires acquis par la population et favorisera le développement de nouvelles valeurs qui intégreront la notion du respect de l'environnement et le partage,
- De mettre en place des manifestations (notamment la fête des communautés, les marchés de producteurs, le Big jump) afin de créer du lien social et de permettre les rencontres,
- De permettre la réinsertion des jeunes par la mise en place d'un snack qui permettra aux usagers de la piscine d'avoir un lieu de restauration.

Objectifs économiques :

- De valoriser la baignade dans la rivière, facteur de développement de l'attractivité touristique de la vallée,
- D'accroître l'attractivité de la Ville permettant ainsi à de nouvelles personnes de venir sur le territoire,
- De développer l'emploi saisonnier local par le recrutement de 3 maîtres-nageurs sur la période estivale,
- De permettre à des associations d'être associées à un projet économique en leur permettant notamment d'accéder à de la vente (ex : restauration, glaces, boissons..).

Objectifs environnementaux :

- De valoriser la baignade dans la rivière Lot qui est un des enjeux du contrat de rivière,

- De sensibiliser les populations à la préservation de la qualité de l'eau, et aux problèmes d'environnement au travers d'une animation bon enfant et festive. Le lancement de la piscine se fera tous les ans par l'événement européen « *Big Jump* »,
- De mettre en valeur le patrimoine paysager, fluvial et historique du site par le biais des panneaux pédagogiques,
- D'inculquer à l'ensemble des acteurs une connaissance réelle et pédagogique du milieu aquatique (faune et flore) et les sensibiliser à sa préservation,
- Respecter l'environnement et se sentir responsable de notre potentiel « nature »,
- Redécouvrir et rendre vie à la rivière Lot.

3- DESCRIPTIF DU PROJET :

Ce projet s'inscrit dans un projet global d'aménagement des Allées Saint Martin. (Aménagement de la maison du passeur, voirie, véloroute, aire jeux pour enfants, aire de pique-nique, aménagement des berges en lien avec le SMAVLOT...) **La création d'une piscine flottante en milieu naturel est une excellente alternative à la baignade traditionnelle.** Entièrement modulaire, ce type d'installation présente l'avantage de s'adapter aux différents types de plan d'eau et avec des profondeurs différentes.

La piscine est composée de deux structures : une plage en cube double qui représente la partie visible de la baignade et un fond en cube double. Ces doubles cubes confèrent une flottabilité exceptionnelle à l'ensemble de la structure.



La piscine flottante, été 2016

La plage est complètement modulaire. Le fond est solidarisé à la plage grâce à des barres en acier galvanisé. Il est donc possible de régler facilement la profondeur du bassin.

La baignade présente une **surface de bain de l'ordre de 100 m² pour une profondeur d'eau de 1,40 m.**

Une margelle périphérique de 2 m de large ceinture la zone de baignade avec deux zones réservées au bain de soleil d'une superficie globale de l'ordre de 45 m². L'emprise globale de l'aménagement en rivière est d'environ 255 m². L'accès à la baignade se fait via une passerelle mobile articulée au niveau de sa fixation sur la poutre de rive en béton armé du ponton fixe. Elle présente une longueur de 3 m pour une largeur de 1,40m utile.

Cette disposition permet de sécuriser l'accès à la baignade tout en laissant libre le cheminement sur les pontons existants.

Un filet périmétrique est attaché à des poteaux de garde-corps en polyéthylène pour délimiter le bord de la structure. Ces poteaux sont connectés aux oreillettes extérieures des cubes grâce à un système de visserie. Le même type de système est employé dans la zone immergée de la piscine sur les barres en acier. Le fond est ainsi protégé par des filets latéraux avec de très petites mailles.

Un barrage de confinement a été installé en amont de la piscine permettant de retenir les algues, les embâcles, etc. et de garantir une baignade propre à l'intérieur de la structure flottante.

L'espace de baignade surveillée est accessible à tous et l'accès est gratuit. Il est à noter que le recrutement de 3 maîtres-nageurs sur la période estivale a permis de **créer des emplois locaux saisonniers.**

La période d'ouverture s'est faite au mois d'août 2016. Elle sera effective sur la **période estivale, juillet et août**, dans les années à venir avec une ouverture quotidienne (y compris les week end et jours fériés).

Sur un mois d'activité (août 2016), plus de 1000 baigneurs sont venus à la piscine. Les retours réalisés par les usagers du site auprès des maîtres-nageurs sont très positifs !

Il est à noter que la provenance des personnes est très diversifiée :

- Habitants livradais,
- ALSH des communes et/ou communautés de communes situées à proximité,
- Habitants de la CAGV (intercommunalité),
- Habitants de la Vallée du Lot,
- Touristes.

La communication réalisée autour de ce projet innovant (presse locale et régionale, site internet, flyers...) a permis d'attirer un nouveau public et de redonner une image dynamique de la commune.

Il est déjà à noter que la première année d'utilisation de la piscine a permis de diminuer grandement les incivilités sur la période estivale en centre-ville. Cela démontre l'intérêt de continuer d'œuvrer dans cette direction.

Cette dynamique positive permettra à court terme le déplacement des marchés de producteurs ainsi que diverses manifestations autour de l'eau sur l'esplanade Saint-Martin, juste à côté de la piscine. L'exemple du Big jump a révélé le potentiel de réaliser des événements sur ce site ! Pour une première édition, cela a été un franc succès. Cela est de très bon augure pour les éditions à venir.



Big Jump 2016

De façon complémentaire à cette activité ludique, **des pupitres pédagogiques seront installés sur l'esplanade en début d'année 2017**, un cheminement d'information sera positionné jusqu'à l'espace de baignade pour allier découverte du site, préservation de la nature, histoire du lieu (Fouilles archéologique, gravière, histoire du Lot...) et lieu ludique. Les bénéficiaires de ce projet seront tout d'abord la jeunesse du canton, les enfants de l'ALSH, des chantiers jeunes, les habitants de Sainte-Livrade-sur-Lot et les touristes.

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Panneau n° 1 : HISTORIQUE DU SITE
- Panneau n° 2 : LE LOT VOIE NAVIGABLE. Les gabares le chemin de halage le port les marinières les marchands les marchandises
- Panneau n° 3 : VIE A ST MARTIN AU 19ième siècle/début 20ième siècle (photos/archives...)
- Panneau n° 4 : ECONOMIE : GRAVIERES/AGRICULTURE/STATION EPURATION...IMPACT SUR L ENVIRONNEMENT ET SUR LE COURS DE LA RIVIERE
- Panneau n°5 : CONSTRUCTION BARRAGES : CHANGEMENT LIT RIVIERE : CONSEQUENCES ...

- Panneau n° 6 : FAUNE ET FLORE AQUATIQUES/BIO DIVERSITE
- Panneau n° 7 : EAU RESSOURCE SANS LIMITE ?

L'objectif de cette démarche étant de faire connaître l'histoire du site, du fleuve, de la commune à la population afin de sensibiliser chacun sur le fort potentiel des Allées Saint-Martin (patrimonial, fluvial, paysager, historique) et sur l'intérêt de chacun d'être acteur de sa ville et de la respecter.

L'ensemble de ces actions doivent permettre au site de devenir l'identité de Sainte Livrade en même temps qu'un lieu incontournable pour les habitants permettant ainsi de lier activités sportives, plaisirs, découverte de l'histoire et de l'économie d'un quartier de la ville dans un cadre d'une qualité paysagère hors norme.

Ce cheminement pédagogique mettra aussi l'accent sur un des grands questionnements de notre époque ; à savoir les limites des ressources de notre planète, notamment l'eau et comment pouvons-nous la préserver.

Les élus au travers de ce projet ont voulu répondre à une réelle attente de la population et à un réel besoin d'aménagement de ce site.

4- INNOVATION ATTENDUE PAR LE PROJET :

Avec cet aménagement, la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot a entrepris une démarche innovante en installant une piscine flottante dans le Lot, avec l'eau naturelle du fleuve.

Ce type d'installation a permis à un public très diversifié de :

- Découvrir ou de redécouvrir le Lot et d'être plus sensible à la préservation de la qualité de l'eau, et aux problèmes d'environnement,
- Valoriser et mettre en synergie encore davantage les activités nautiques existantes sur la base de l'aviron.

Au-delà de l'installation de la piscine, ce site, laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, deviendra un lieu de rencontres intergénérationnels, principalement autour d'activités sportives et ludiques (piscine, aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique..), lieu qui n'existe pas aujourd'hui sur Sainte-Livrade-sur-Lot.

L'aménagement de la piscine sera associée à une réelle vision pédagogique au travers d'un cheminement de panneaux qui racontera notamment l'histoire du fleuve aux passants et rappellera parfois quelques souvenirs aux « anciens ». Cet aspect n'a jamais été pris en compte sur la commune.

La piscine flottante va devenir un lieu estival incontournable qui sera apprécié des familles, des enfants, des touristes. Une attractivité nouvelle sur la commune par le biais de cette action innovante qui doit permettre de créer un lien durable entre les livradais et leur rivière !

5- CALENDRIER

Une fois le « marché de mise en place d'une baignade flottante » notifié, l'entreprise retenue a commandé les pièces du bassin modulaire.

Par la suite, l'entreprise et la commune ont convenu d'une date pour l'installation de la baignade et de ses aménagements (semaine du 11 au 17 juillet 2016). Le calendrier prévisionnel proposé par l'entreprise mentionnait :

- 5 semaines de délai pour la production des pièces,
- 1 journée pour l'installation du chantier, la réception et le déchargement du matériel et le début de l'assemblage des cubes,
- 4 journées pour l'assemblage des cubes de plage et de fond, l'immersion du fond du bassin et l'ancrage de la baignade.

En parallèle le poste de secours provisoire, les sanitaires ainsi que les garde-corps ont été mis en place sur l'esplanade Saint Martin.

Les panneaux pédagogiques seront installés en 2017 lors de l'aménagement global de l'esplanade.

6 - ESTIMATIF DES DEPENSES

La commune récupèrera la TVA puisqu'il s'agit d'une étude financée sur le budget investissement

Détail des dépenses (en €)	Coût HT	Coût TTC	Montant éligible Leader*
Aménagement de la Baignade flottante <i>Bassin modulaire</i> <i>Poste de secours et matériels de secours</i> <i>Sanitaires</i> <i>Garde-corps bois</i>	113 517.72 €	136 221.26 €	31 936 €
Panneaux pédagogiques <i>7 panneaux pédagogiques (installation comprise)</i>	6 720 €	8 064 €	8 064€
Total	120 237.72 €	144 275.26 €	40 000 €

7 – PLAN DE FINANCEMENT ESTIMATIF

Plan de Financement		
Subvention	Montant	%
LEADER	16 960 €	42 %
<i>Cofinanceurs à solliciter</i>	<i>15 040 € (maximum)</i>	<i>38 %</i>
<i>Autofinancement</i>	<i>8 000 € (minimum)</i>	<i>20 %</i>
TOTAL assiette éligible	40 000 € HT	100%

*L'assiette maximum éligible aux subventions pour ce type de projet est de 40 000€ avec un Taux Maximum d'Aides Publiques de 80% pour une collectivité.